Zeitschrift: Théologie et philosophie : compte-rendu des principales publications scientifiques à l'étranger

Band: 5 (1872)

Bibliographie: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUES.

LA CRITIQUE PHILOSOPHIQUE.

Nous avons sous les yeux les cinq premiers numéros de ce journal, qui paraît le jeudi en une feuille in-8. La *Critique philosophique* est la suite, sous forme hebdomadaire, de l'*Année philosophique,* dont il n'a paru que deux volumes, en 1868 et 1869. C'est l'organe du nouveau Criticisme, dont les *Essais de critique générale* et la *Science de la morale* de M. Renouvier forment les principaux monuments. Le nouveau journal essaie de populariser cette doctrine en l'appliquant aux questions actuelles. Il traite la politique et l'économie comme des applications de la logique, de la psychologie, de la morale et de l'histoire. Il s'occupera des œuvres de littérature et d'art auxquelles ses rédacteurs trouveront une véritable importance, et il rendra compte des travaux et des systèmes scientifiques dans la mesure où les doctrines générales lui sembleront y être intéressées.

Le nouveau Criticisme se rattache étroitement à celui de Kant, que la scholastique de l'université de France affecte de confondre avec le scepticisme. Il exclut la métaphysique plus sévèrement encore que le philosophe de Königsberg, mais il n'est pas moins affirmatif en morale et fonde avec lui le système des croyances rationnelles sur la base de la morale. Il demande les notions de divinité, d'immortalité, de liberté, «non pas aux doctrines plus qu'attaquables qui ont tenté de les définir en maniant les notions abstraites et creuses d'absolu, de nécessaire, d'âme, de substance, de volonté pure, etc.; mais au sentiment moral qui, après tant de mécomptes, persiste à les réclamer.» En les prenant à ce point de vue, la première de ces notions se rapporte simplement à l'existence d'un ordre général du bien, puis d'un ordre primitif et souverain des faits dans le monde, la seconde à l'existence d'une destinée de la personne humaine au delà de la vie présente, la troisième à la possibilité de commencer dans certains cas des séries de phénomènes par une détermination de la pensée... C'est dans ce sens à la fois très général et très clair que l'on doit entendre le triple postulat de la raison pratique, Dieu, l'immortalité de l'âme et la liberté. Les religions seules peuvent aller plus loin. « Continuant à nous servir des termes consacrés, nous dirons donc que l'homme a le devoir et le droit d'affirmer qu'il est libre, que son âme est immortelle et qu'il y a un Dieu, parce que l'homme est un être moral. Il y a un Dieu, une âme, et une liberté, parce qu'il y a une

loi morale. La loi morale est ainsi la première de toutes les vérités et le fondement de toutes celles de cet ordre. Et c'est la liberté qui l'affirme en s'affirmant elle-même. »

Nous précisons cette confession de foi par un mot emprunté au même article : « Vos religions n'ont d'éminemment respectable et de vraiment profond, quoiqu'en disent les philosophes, que cette personnification de l'essence de l'univers qu'ils appellent avec mépris l'anthropomorphisme. »

Rappelons enfin que M. Renouvier est encore disciple de Kant sur la question du mal, dont l'universalité constitue la doctrine caractéristique et fondamentale de sa conception morale. Nous trouvons dans la plupart des articles de philosophie politique l'empreinte de ce pessimisme, beaucoup plus voisin du pessimisme de Pascal que de celui de Schopenhauer. Ainsi *l'histoire de l'impératif catégorique*, par M. Renouvier (n° 3), montre que dans toutes les crises de son histoire, depuis 1791 jusqu'à 1870, les chefs de la France et ses assemblées souveraines ont sacrifié le devoir à des considérations d'intérêt, et que dans toutes l'événement a misérablement trompé les calculs. *Omnis homo mendax*, du même auteur (n° 4) poursuit une idée analogue jusqu'à l'heure présente, en exposant le rôle immense de la convention et du mensonge dans la politique actuelle de Versailles. Mais ceci s'adresse particulièrement à la France; l'article de M. Pillon sur *le cercle vicieux* est d'une portée plus générale. Il explique comment si souvent, en économie sociale aussi bien qu'en politique, on n'évite un mal trop réel qu'en se jetant dans un mal pire. C'est un des grands points en faveur de ceux qui signalent dans le monde une perturbation générale, un vice originel. M. Pillon ne fait pas ce rapprochement; mais ce qu'il dit sur les moyens de rompre les cercles vicieux est trop vague pour qu'il ne se présente pas de lui-même à l'esprit.

La *Critique philosophique* se rattache à la forme républicaine, qu'elle considère comme possédant en France une sorte de légitimité, par le fait de la compétition des dynasties, des vices qui affectent chacune d'elles et du mouvement général de l'histoire. Elle professe d'ailleurs le respect absolu de la légalité et de la parole donnée, y compris le dernier traité dicté par l'Allemagne.

C. S.